

118 218 LE NUMERO
Société par actions simplifiée
Au capital de 319.653 euros
Siège social : Centre d'affaires, 25, rue du Maréchal Foch
78000 Versailles

478 343 080 R.C.S. Versailles

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice net comptable de 186.804 euros.

En conséquence, l'associé unique, sur proposition du Président et après avoir approuvé les comptes dudit exercice, décide d'affecter l'intégralité de ce résultat, soit 186.804 euros, au compte « Autres réserves » lequel, après prise en compte de la distribution exceptionnelle d'un montant de 200.000 euros prélevée sur ledit compte et décidée par l'associé unique le 31 mars 2026, sera porté d'un solde de 3.496 euros à un montant de 190.300 euros.

.../...

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME DECISION

(Non-renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, constate que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTON arrive à son terme à l'issue de la présente consultation et décide de ne pas procéder à son renouvellement, ni à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, la Société ne réunissant plus les seuils légaux requis pour la nomination obligatoire d'un commissaire aux comptes.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

HUITIEME DECISION

(Pouvoir pour formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à *LegalVision Pro* à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal des Activités Économiques compétent.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

* * *

Extrait certifié conforme à l'original.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a flourish.

Robert A. PINES
Président



SEMAPHORES

GROUPE ALPHA

ETATS FINANCIERS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

118218 LE NUMERO

25 Rue DU MARECHAL FOCH
78000 VERSAILLES

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ
MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA •
ORLÉANS • PARIS • ROUEN •
SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
TOULOUSE

www.semaphores.fr

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Changement de méthode comptable</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	20

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement Concessions, brevets et droits assimilés Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immob. en cours / Avances et acomptes	50 000	50 000		
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations Créances rattachées aux participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 000	50 000		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services) Produits finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance (3) Capital souscrit et appelé, non versé	541 884 88 709		541 884 88 709	598 819 152 437
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons Disponibilités	603 586		603 586	661 794
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 234 179		1 234 179	1 413 050
Frais d'émission d'emprunt Primes de remboursement des emprunts Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	1 284 179	50 000	1 234 179	1 413 050
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital [dont versé...]	319 653	319 653
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	31 965	4 567
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	203 497	16 471
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	186 804	214 423
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	741 919	555 115
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		158 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 774	554 499
Dettes fiscales et sociales	145 487	123 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		22 153
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	492 261	857 935
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	1 234 179	1 413 050
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	492 261	699 746
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 011 456	13 527	3 024 983	3 198 262
Chiffre d'affaires net	3 011 456	13 527	3 024 983	3 198 262
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				322
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			109 910	215 197
Total produits d'exploitation (I)			3 134 893	3 413 780
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 798 827	2 953 562
Impôts, taxes et versements assimilés			1 488	1 163
Salaires			81 040	84 745
Cotisations sociales			36 553	39 755
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				15 278
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			16 127	61 432
Total charges d'exploitation (II)			2 934 034	3 155 935
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			200 859	257 845
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			3 900	10 686
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			3 900	10 686
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 900	10 686
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			204 759	268 531

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		77
Charges exceptionnelles (VIII)		54 184
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-54 107
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 955	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 138 792	3 424 543
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 951 989	3 210 119
BENEFICE OU PERTE	186 804	214 423
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 118218 LE NUMERO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 234 179 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 186 804 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06 décrites ci-dessous
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Concessions, logiciels et brevets:

Les logiciels et licences sont amortissables selon une base linéaire sur 5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa dispositions, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances portant sur des clients en redressement judiciaire sont provisionnées à 100% dès la première année. Les liquidations judiciaires sont-elles provisionnées à 100%. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Lorsque les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent au bilan à la date de clôture de l'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change à cette date. Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts " historiques ") et celles résultant de la conversion à la date de l'inventaire majorent ou diminuent les montants initiaux et constituent :

- des pertes probables, dans le cas de majoration des dettes ou de minoration des créances,
- des gains latents, dans le cas de majoration des créances ou de minoration des dettes.

Ces différences sont inscrites directement au bilan dans des comptes d'écarts de conversion à l'actif (pertes probables) ou du passif (gains latents). Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes probables entraînent la constitution d'une provision pour pertes de change.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Changement de méthode de présentation du résultat exceptionnel - Application du règlement ANC 2022-06

Conformément au règlement ANC 2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025, la présentation du résultat exceptionnel a été revue afin de limiter celui-ci aux opérations présentant un caractère majeur et inhabituel.

Au titre de l'exercice 2024, les charges exceptionnelles, d'un montant de 54 185 €, correspondent principalement à l'annulation d'une créance intragroupe détenue sur KGB USA.

Les produits exceptionnels, d'un montant de 77 €, correspondent à l'encaissement d'un règlement client non facturé.

Dans le cadre de l'application de ce nouveau règlement, certains éléments sont désormais présentés en résultat d'exploitation sur l'exercice 2025, notamment un remboursement d'assurance de 2 026 € comptabilisé en produits d'exploitation, ainsi qu'un redressement de TVA de 14 675 € comptabilisé en charges d'exploitation.

Changement de réglementation comptable: Première application du règlement ANC 2022-06

La société SASU 118218 LE NUMERO

à compter du 1er janvier 2025, applique les dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ainsi, les principaux impacts de présentation sur les comptes N-1 certifiés par le Commissaire aux Comptes sont les suivants :

- La rubrique de « Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges » est rattachée à la nouvelle rubrique « Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » y compris pour la part des transferts de charges dont la notion est supprimée.
- Les produits exceptionnels quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », « sur opérations en capital » ou « Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges » sont rattachés à la nouvelle rubrique « Produits exceptionnels »
- Les charges exceptionnelles quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », « sur opérations en capital » ou « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions » sont rattachées à la nouvelle rubrique « Charges exceptionnelles ».

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat net de la société.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	50 000 50 000			50 000 50 000
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières				
TOTAL	50 000			50 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	50 000			50 000

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels et licences sont amortissables selon un base linéaire sur 5 ans.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 630 593 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	541 884	541 884	
Autres	88 709	88 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	630 593	630 593	

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	147 785
Total	147 785

Capitaux propres

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTION	319 653			319 653
TOTAL	319 653			319 653

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	214 423
Total des origines	214 423
Affectations aux réserves Distributions Autres répartitions Report à Nouveau	214 423
Total des affectations	214 423

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	319 653				319 653
Réserve légale	4 567	27 398	27 398		31 965
Réserves générales	16 471	187 025	187 025		203 497
Résultat de l'exercice	214 423	-214 423	186 804	214 423	186 804
Total Capitaux Propres	555 115		401 227	214 423	741 919

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 492 261 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 774	346 774		
Dettes fiscales et sociales	145 487	145 487		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	492 261	492 261		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non par	253 441
Fournisseurs - Telecommunicatio	8 000
FNP Backbone	2 500
Fournisseurs – Audit et Tax	44 307
Fournisseurs Base de données	30 000
Taxes d'apprentissage + FC	72
Total	338 320

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 011 456		3 011 456
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes		13 527	13 527
TOTAL	3 011 456	13 527	3 024 983

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	36 752	
TOTAL	36 752	

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 900	10 686
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 900	10 686
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	3 900	10 686

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers Employés, techniciens, agents de maîtrise Cadres et ingénieurs	1
Total	1

Engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

118 218 Le Numéro

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 319 653 euros

25 rue du Maréchal Foch
78000 Versailles

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 271 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

118 218 Le Numéro

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société 118 218 Le Numéro,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **118 218 Le Numéro** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Antoine Zani
Associé



SEMAPHORES

GROUPE ALPHA

ETATS FINANCIERS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

118218 LE NUMERO

25 Rue DU MARECHAL FOCH
78000 VERSAILLES

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ
MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA •
ORLÉANS • PARIS • ROUEN •
SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
TOULOUSE

www.semaphores.fr

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Changement de méthode comptable</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	20

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	50 000	50 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 000	50 000		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	541 884		541 884	598 819
Autres créances	88 709		88 709	152 437
Charges constatées d'avance (3)				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	603 586		603 586	661 794
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 234 179		1 234 179	1 413 050
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	1 284 179	50 000	1 234 179	1 413 050
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital [dont versé...]	319 653	319 653
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	31 965	4 567
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	203 497	16 471
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	186 804	214 423
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	741 919	555 115
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		158 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 774	554 499
Dettes fiscales et sociales	145 487	123 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		22 153
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	492 261	857 935
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	1 234 179	1 413 050
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	492 261	699 746
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 011 456	13 527	3 024 983	3 198 262
Chiffre d'affaires net	3 011 456	13 527	3 024 983	3 198 262
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				322
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			109 910	215 197
Total produits d'exploitation (I)			3 134 893	3 413 780
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 798 827	2 953 562
Impôts, taxes et versements assimilés			1 488	1 163
Salaires			81 040	84 745
Cotisations sociales			36 553	39 755
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				15 278
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			16 127	61 432
Total charges d'exploitation (II)			2 934 034	3 155 935
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			200 859	257 845
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			3 900	10 686
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			3 900	10 686
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 900	10 686
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			204 759	268 531

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		77
Charges exceptionnelles (VIII)		54 184
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-54 107
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 955	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 138 792	3 424 543
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 951 989	3 210 119
BENEFICE OU PERTE	186 804	214 423
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 118218 LE NUMERO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 234 179 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 186 804 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06 décrites ci-dessous
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Concessions, logiciels et brevets:

Les logiciels et licences sont amortissables selon une base linéaire sur 5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa dispositions, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances portant sur des clients en redressement judiciaire sont provisionnées à 100% dès la première année. Les liquidations judiciaires sont-elles provisionnées à 100%. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Lorsque les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent au bilan à la date de clôture de l'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change à cette date. Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts " historiques ") et celles résultant de la conversion à la date de l'inventaire majorent ou diminuent les montants initiaux et constituent :

- des pertes probables, dans le cas de majoration des dettes ou de minoration des créances,
- des gains latents, dans le cas de majoration des créances ou de minoration des dettes.

Ces différences sont inscrites directement au bilan dans des comptes d'écarts de conversion à l'actif (pertes probables) ou du passif (gains latents). Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes probables entraînent la constitution d'une provision pour pertes de change.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Changement de méthode de présentation du résultat exceptionnel - Application du règlement ANC 2022-06

Conformément au règlement ANC 2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025, la présentation du résultat exceptionnel a été revue afin de limiter celui-ci aux opérations présentant un caractère majeur et inhabituel.

Au titre de l'exercice 2024, les charges exceptionnelles, d'un montant de 54 185 €, correspondent principalement à l'annulation d'une créance intragroupe détenue sur KGB USA.

Les produits exceptionnels, d'un montant de 77 €, correspondent à l'encaissement d'un règlement client non facturé.

Dans le cadre de l'application de ce nouveau règlement, certains éléments sont désormais présentés en résultat d'exploitation sur l'exercice 2025, notamment un remboursement d'assurance de 2 026 € comptabilisé en produits d'exploitation, ainsi qu'un redressement de TVA de 14 675 € comptabilisé en charges d'exploitation.

Changement de réglementation comptable: Première application du règlement ANC 2022-06

La société SASU 118218 LE NUMERO

à compter du 1er janvier 2025, applique les dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ainsi, les principaux impacts de présentation sur les comptes N-1 certifiés par le Commissaire aux Comptes sont les suivants :

- La rubrique de « Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges » est rattachée à la nouvelle rubrique « Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » y compris pour la part des transferts de charges dont la notion est supprimée.
- Les produits exceptionnels quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », « sur opérations en capital » ou « Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges » sont rattachés à la nouvelle rubrique « Produits exceptionnels »
- Les charges exceptionnelles quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », « sur opérations en capital » ou « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions » sont rattachées à la nouvelle rubrique « Charges exceptionnelles ».

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat net de la société.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	 50 000 50 000			 50 000 50 000
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières				
TOTAL	50 000			50 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	50 000			50 000

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels et licences sont amortissables selon un base linéaire sur 5 ans.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 630 593 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	541 884	541 884	
Autres	88 709	88 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	630 593	630 593	

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	147 785
Total	147 785

Capitaux propres

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTION	319 653			319 653
TOTAL	319 653			319 653

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	214 423
Total des origines	214 423
Affectations aux réserves Distributions Autres répartitions Report à Nouveau	214 423
Total des affectations	214 423

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	319 653				319 653
Réserve légale	4 567	27 398	27 398		31 965
Réserves générales	16 471	187 025	187 025		203 497
Résultat de l'exercice	214 423	-214 423	186 804	214 423	186 804
Total Capitaux Propres	555 115		401 227	214 423	741 919

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 492 261 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 774	346 774		
Dettes fiscales et sociales	145 487	145 487		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	492 261	492 261		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non par	253 441
Fournisseurs - Telecommunicatio	8 000
FNP Backbone	2 500
Fournisseurs – Audit et Tax	44 307
Fournisseurs Base de données	30 000
Taxes d apprentissage + FC	72
Total	338 320

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 011 456		3 011 456
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes		13 527	13 527
TOTAL	3 011 456	13 527	3 024 983

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	36 752	
TOTAL	36 752	

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 900	10 686
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 900	10 686
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	3 900	10 686

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers Employés, techniciens, agents de maîtrise Cadres et ingénieurs	1
Total	1

Engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan.